

SOFAM

Société coopérative
Société Multimédia des Auteurs des Arts Visuels
Rue du Prince Royal 87, 1050 Bruxelles
R.P.M. Bruxelles 0419 415 330
info@sofam.be
www.sofam.be

Organe d'administration Présentation des candidats à un mandat d'administrateur

La SOFAM est administrée par un organe d'administration collégial composé de trois membres au moins et de dix membres au plus, personnes physiques ou morales. Elles sont nommées pour une durée de trois ans renouvelables. Elles sont élues à la majorité simple des voix par l'assemblée générale.

L'organe d'administration détermine, en collaboration étroite avec le directeur gérant, la politique générale de la SOFAM. Il prend toutes les mesures nécessaires afin de réaliser la mission de l'organisation et garantir la continuité de la société. Il est une caisse de résonance pour le directeur gérant et un conseiller. L'organe d'administration est l'ambassadeur de la société. Les administrateurs incarnent les valeurs de la société et, en ce sens, remplissent un rôle de modèle aussi bien en interne que vers l'extérieur.

Tous les candidats peuvent être (ré)élus.
C'est également ce que recommande le conseil d'administration.

Le conseil d'administration est actuellement composé de cinq membres (Marc Goossens, Delphine Kayaert, Caroline Tanghe, Bram Declercq et Yves Capelle) et deux observateurs (Bernard Ghiste et Patrick Pirotte).

Mme Maja Polackova, artiste plasticienne, a réalisé des dizaines d'expositions personnelles en Belgique et à l'étranger. Ses travaux se trouvent dans des collections publiques et privées. Elle a fait partie des quatre-vingts artistes belges sollicités pour l'installation permanente des œuvres d'art à l'Aéroport National de Zaventem. En parallèle, elle mène un travail d'illustratrice et de créatrice d'affiches. Maja Polackova a également une longue expérience de curatrice d'expositions. Actuellement elle travaille à la réalisation des fresques murales dans les espaces de l'Ecole Georges Désir à Woluwe-Saint-Lambert. Maja a été membre du conseil d'administration de 2012 à 2021.

M. Bernard Ghiste, artiste plasticien connu sous le pseudonyme d'Arsène Gully, est membre observateur du conseil depuis l'assemblée générale de 2023. Il a plusieurs années d'expérience dans le monde des ASBL, dans l'enseignement, dans le monde des indépendants et des entreprises. Il a une compréhension des besoins financiers et des besoins de protections de droits, de biens et de l'avenir des professionnels.

M. Patrick Pirotte est membre observateur du conseil depuis l'assemblée générale de 2023. Il est photographe expérimenté avec 50 années de pratique autodidacte. Il suit de près l'évolution de la photographie, les nouvelles technologies et les tendances émergentes. La gestion d'une entreprise de photographie lui a permis d'acquérir de l'expérience dans tous les aspects du secteur.

M. Marc Goossens, photographe, est membre du conseil depuis 2018 et président du conseil depuis septembre 2021. Son mandat prend fin lors de cette assemblée générale et il présente sa candidature pour un nouveau mandat au sein du conseil d'administration.